**Séminaire « Mettre en place un programme de Bon Usage des Anti-infectieux »**

**Objectifs**

Devenir un référent capable de mettre en place un programme de bon usage des anti-infectieux dans son territoire de santé. Le programme abordera les différentes stratégies utilisées dans les programmes de bon usage, leur impact en termes de consommations d’antibiotiques et d’antibiorésistance et les outils utiles au référent (surveillance des consommations et de la résistance, outils informatiques de partage et valorisation de l’activité transversale). Un travail en ateliers permettra de favoriser l’interactivité entre les participants et les intervenants.

**Modalité d’inscription et tarifs**

Le séminaire est organisé et financé par la SPILF. Les frais pris en charge par la SPILF sont les frais d’inscription, 1 nuit d’hôtel à Paris dans le quartier République, le repas du midi des deux journées et le diner du 17.10. Le transport aller et retour reste à la charge du participant.

**Sélection des participants**

Sélection par ordre de réception des candidatures répondant aux critères suivants :

• Etre référent antibiotique d’un établissement de santé non universitaire

• OU être jeune infectiologue inscrit au DESC de MIT, avec comme projet de devenir référent antibiotique

• ET être membre de la SPILF et à jour de sa cotisation

• ET s’engager à fournir un retour d’expérience dans l’année suivant le séminaire concernant la contribution de la formation sur votre pratique.

**Comment candidater : Adresser avant fin juin 2019**

*Par mail à Christèle Chéneau : c.cheneau@infectiologie.com*

Une lettre de candidature précisant vos motivations pour assister à ce séminaire, votre fonction, spécialité et type d’activité au sein de votre établissement, ainsi qu’une description brève de la structure (en place ou prévue) et des moyens humains dédiés au programme de bon usage des antibiotiques dans votre établissement (ainsi que l’année de démarrage du programme)